

La franchise en France : sans cesse de nouveaux souffles

La franchise poursuit son développement en France, dopée par l'arrivée de réseaux étrangers et portée par le renouvellement de certains secteurs d'activité.

Avis d'expert

Olivier Gast, avocat,
président de Cedre*

« Secteurs en renouvellement »

Actuellement, nous constatons une grande créativité. Certains marchés, comme l'accès automobile, se recomposent. Des réseaux étrangers arrivent en France et apportent un véritable ballon d'oxygène. Des franchises françaises s'exportent, quant à elles, en Europe de l'Est. » Olivier Gast estime que « tant que l'ambiguïté dans la relation entre le franchiseur et le franchiseur demeure, tout va bien. Le fran-

chisé n'est ni salarié, ni totalement indépendant. Nous combattons une idée émergente selon laquelle le franchiseur serait irresponsable et le réseau solidaire. Pour l'instant, la jurisprudence ne suit pas cette idée de mutualisation du risque ».



* Cedre: Club européen des directeurs de réseau.